



Courseulles
La station bien-être sur-Mer

PHOTO



DOSSIER D'INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 2019 / 2020

ENFANT

Nom :

Prénom(s) :

Sexe : F M

Nationalité :

Né(e) le : à :

N° Département :

Adresse de résidence de l'enfant :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Groupe scolaire de Courseulles-sur-Mer Groupe scolaire de Bernières-sur-Mer

Autre école :

Niveau :

TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^e

Mairie - Service des affaires scolaires - enfance - jeunesse :

48, rue de la Mer - 14470 Courseulles-sur-Mer - 02 31 36 17 17

Centre de loisirs

Groupe scolaire - Rue des Brèques - 14470 Courseulles-sur-Mer - 02 31 73 41 66

RESPONSABLES DE L'ENFANT

Représentant légal 1

Nom :

Prénom(s) :

Lien de parenté : père mère tuteur autre

Adresse de résidence :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Autorité parentale : Oui

Non

Téléphone fixe :

Mobile :

Mail :

N° de sécurité sociale :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Tél. pro :

Représentant légal 2

Nom :

Prénom(s) :

Lien de parenté : père mère tuteur autre

Adresse de résidence :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Autorité parentale : Oui

Non

Téléphone fixe :

Mobile :

Mail :

N° de sécurité sociale :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Tél. pro :

SITUATION FAMILIALE

Nom et prénom de l'allocataire :

Régime général (CAF)

N° allocataire :

Hors régime (MSA, Maritime, Autre) :

N° allocataire :

Nombre d'enfants à charge :

Situation familiale :

Célibataire Vie maritale Marié Pacsé Séparé / divorcé Veuf

En cas de divorce ou de séparation, joindre obligatoirement tout document (convention homologuée auprès du juge aux affaires familiales ou jugement de divorce) précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant.

Pour une première inscription, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du centre de loisirs, groupe scolaire de Courseulles, rue des brèques. 02 31 73 41 66

PRÉ INSCRIPTION AUX MERCREDIS LOISIRS

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Matinée (7h30-12h00) | <input type="checkbox"/> Matinée + repas (7h30 - 13h30) |
| <input type="checkbox"/> Repas + après-midi (12h00 - 18h30) | <input type="checkbox"/> Après-midi (13h30 - 18h30) |
| <input type="checkbox"/> Journée complète | |

J'inscris mon enfant : Tous les mercredis Occasionnellement

L'inscription peut être validée jusqu'à la veille avant 9h30, en fonction des places disponibles.

Toute annulation peut être signalée jusqu'au lundi précédent, avant 18h00. Toute d'absence non prévenue à l'avance donne lieu à facturation, sauf maladie et sur présentation du certificat médical.

PRÉ INSCRIPTION VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions pour les vacances scolaires s'effectueront les jours de permanence.

- Inscription aux petites vacances : inscription à la journée complète ou à la semaine
- Inscription aux grandes vacances : inscription à la semaine

FACTURATION

Payeur : Représentant légal 1 Représentant légal 2

En cas de facturation alternée, merci d'en préciser les conditions auprès du service affaires scolaires.

AUTORISATIONS

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Autorisation de sortie | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Prise d'images pour outil de communication interne | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Diffusion d'images, presse, média externe | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Transport collectif | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

NOTES MÉDICALES

Si votre enfant est reconnu en situation de handicap ou/et a des besoins particuliers (régimes, allergies, P.A.I...), merci d'en préciser la nature :

Nous vous invitons à en échanger avec le service affaires scolaires et fournir les documents nécessaires.

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT (hors responsables légaux)

NOM	PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	N° DE TÉL.	AUTORISÉE À PRENDRE L'ENFANT	CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Veuillez signaler toute personne non autorisée à prendre l'enfant (joindre décision de justice).

EN CAS D'URGENCE : L'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui prendront les dispositions nécessaires. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

J'autorise le personnel d'encadrement à faire donner les soins d'urgence et à faire pratiquer toute intervention chirurgicale jugée indispensable par le médecin.

Il est rappelé aux familles dont l'enfant est concerné par un P.A.I de fournir impérativement aux services périscolaires l'ordonnance des soins prescrits par le médecin ainsi que le protocole.

Je soussigné(e), responsable légale de certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités
- En accepter les conséquences en cas de non-respect du fonctionnement ou tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation
- L'exactitude des renseignements figurant sur la fiche d'inscription

Fait à....., le.....

Signature du responsable légal :



PIÈCES À FOURNIR

Nom et Prénom de l'enfant :

- Copie du livret de famille ou de l'acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopies du carnet de vaccinations à jour
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Photo d'identité
- Attestation du quotient familial de la CAF du Calvados ou de la MSA, à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué
- Pour la restauration, certificat médical spécifiant une allergie alimentaire (si avérée)
- Pour les enfants bénéficiaires d'un PAI, fournir copie de celui-ci
- Fiche sanitaire de liaison (document CERFA)

› **Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur chaque photocopie.**

Mairie - Service des affaires scolaires - enfance - jeunesse :
48, rue de la Mer - 14470 Courseulles-sur-Mer - 02 31 36 17 17

Centre de loisirs
Groupe scolaire - Rue des Brèques - 14470 Courseulles-sur-Mer - 02 31 73 41 66